

Règlement intérieur

PARTICIPANTS/CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Le concours est ouvert à tous les groupes ou artistes amateur âgés de 12 à 30 ans qui souhaitent réaliser une prestation dans le domaine du chant, de la danse, de la musique, des arts scéniques....
- L'inscription au concours Nangis et ses jeunes talents est gratuites. Les participants peuvent retirer dès le Vendredi 8 février 2019 le dossier d'inscription au SMJ ou sur le site internet de la ville de Nangis.
- Le dossier devra être déposé au SMJ ou envoyé par la poste au plus tard le Mercredi 27 février 2019 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante: Service Municipale de la Jeunesse—Concours Nangis et ses jeunes talents 2019—2 rue Marcel PAUL 77370 Nangis.
 - Le dossier d'inscription comprendra obligatoirement:
 - Le formulaire d'inscription dûment complété et signé.
 - La fiche technique du groupe à joindre.
 - Une autorisation parentale pour chaque artiste mineur.
 - L'autorisation d'être filmé et photographié pour les besoins du concours Nangis et ses jeunes talents et d'apparaître dans des publications locales, départementales et régionales.
 - La photocopie d'un justificatif d'identité de l'ensemble des participants.
- La candidature sera prise en compte par l'organisation du concours Nangis et ses Jeunes Talents que si le dossier d'inscription est reçu complet à la date butoir le vendredi 27 février 2019.
- Lorsque le dossier d'inscription sera reçu par l'organisation, le groupe recevra une convocation pour une après-midi de sélection.
- Les auditions auront lieu les samedi 2 Mars 2019 de 15h30 à 18h. (Les artistes seront accueillie en amont pour préparer leurs auditions qui durera 4 minutes maximum).

Renseignements au

0637554889 / khalid.nouro@mairie-nangis.fr



DOSSIER D'INSCRIPTION
Concours Epic jeunes
talents

Merci d'écrire en majuscule et le plus lisiblement possible.

PARTICIPANTS/CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Chaque groupe candidat s'engage à respecter l'équipe d'organisation, le jury, les horaires et le matériel mis à l'heure disposition pendant toute sa participation aux activités du concours Nangis et ses Jeunes Talents.

SELECTION DES CANDIDATS

- Le jury, sera composé d'artistes et /ou de professionnels du spectacle vivant.
- Les décisions du jury sont indiscutables et porte sur:

- L'originalité
- L'habillage musical
- L'expression scénique
- Le respect des règles d'organisation

IMPORTANT

Toutes paroles , tenues ou comportements diffamatoires, grossier, discriminant, sont prohibés par les membres du jury et de l'organisation.

Renseignements au
0637554889 / khalid.nouro@mairie-nangis.fr

2/4





DOSSIER D'INSCRIPTION

Concours Epic jeunes talents

Merci d'écrire en majuscule et le plus lisiblement possible.

RESULTATS

- A l'issue des prestations de sélection, le jury désignera 6 à 8 finalistes. (Annonce des finalistes par courrier ainsi que sur le Facebook et le site internet de la ville de Nangis à partir du 04 mars 2019).
- Les finalistes devront présenter lors de la finale du 30 mars 2019 à l'Espace Culturel salle Dulcie SEP-TEMBER 5 cour Emile ZOLA 77370 Nangis une prestation de 3 à 8 minutes devant le jury et le public. Ils bénéficieront des meilleures conditions pour se produire (son, lumière, accueil...)
- A l'issue des prestations, le groupe ou l'artiste gagnant du concours sera désigné à la fin de la tête d'affiche de la soirée.
- Le groupe ou l'artiste gagnant du concours sera celui qui obtiendra la meilleure moyenne en cumulant les meilleures notes suivant ces 4 critères:

☐ Le nombre de flyers retourné sur 20 points: (A chaque finaliste, il sera remis 50 flyers. Les flyers seront personnalisés pour chaque groupe avec une signature et un tampon).

☐ La note du jury sur 40 points: (10 points sur L'originalité, 10 points sur L'habillage musical, 10 points sur L'expression scénique, 10 points sur Le respect des règles d'organisation).

☐ Le vote du public sur 40 points: (A l'entrée, il sera remis une souche composée d'étiquette du nombre de finaliste retenue. A la fin de la prestation de l'ensemble des finalistes, le public sera invité à voter pour le groupe ou les artistes qui les ont le plus convaincus. Des urnes au nom de l'artiste ou du groupe finaliste sera à la disposition du public à la fin des prestations sur scène.

CONDITIONS TECHNIQUES

- Pour les arts scéniques, les organisateurs ne fourniront aucun décor ou accessoire.
- Les artistes en musique, chant et danse devront fournir une fiche technique et l'organisation dira si elle peut ou non répondre aux besoins listés.
- Les demandes techniques de dernière minute ne seront pas prises en compte.

Renseignements au

0637554889 / khalid.nouro@mairie-nangis.fr

3/4





DOSSIER D'INSCRIPTION
Concours Epic jeunes
talents

Merci d'écrire en majuscule et le plus lisiblement possible.

RECOMPENSES

- Un gagnant sera élu et remportera une carte cadeau d'un montant de 300€. L'association « Mel Assoc » réalisera la carte cadeau en accord avec l'artiste ou le groupe gagnant.
- Divers lots seront remis à l'ensemble des candidats finaliste.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

- Pour tout renseignement sur le concours Nangis et ses Jeunes Talents, les artistes ou groupe, sont invités à contacter le Service Municipale de la Jeunesse:
- Par téléphone: 01.64.01.27.03
- Par mail: khalid.nouro@mairie-nangis.fr

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

- La participation au concours Nangis et ses Jeunes Talents est gratuite. Son adhésion implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.
- Ce règlement doit être lu, approuvé et signé par l'ensemble des membres du groupe participant.

A..... Le.....

Signatures de l'ensemble des membres du groupe:

(Faire précéder de la mention « Lu et approuvée »)